

AFFAIRE N° 14

REGULARISATION avenant n° 2 au marché en date du 27 Décembre 1950 approuvé le 15 Mai 1951 pour l'exécution des travaux d'achèvement de l'Ecole Joinville.

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 26 Novembre 1955

Mesdames,

Messieurs,

Pour permettre la régularisation définitive des paiements à effectuer pour l'exécution des travaux d'achèvement de l'Ecole Joinville, je sou mets à votre approbation l'avenant n° 2 au marché initial (pièces jointes)./.

Le Maire,  
Signé: VALLON-HOARAU.

Adopté à l'unanimité.